



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°20/009
Grand Port Maritime du Havre**

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au sud de la Route Industrielle sur la commune de Sandouville, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5191 et en vue de l'implantation d'une activité de production de béton.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société CUBE, 26 avenue de l'Europe – 62250 LEULINGHEN BERNES, SIREN n° 440 009 157 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société CUBE ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 20-009 portant sur la dépendance susvisée le 03/02/2020.

Description de la dépendance : Une parcelle de terrain d'une superficie de 5 281 m².
Durée de la convention : 3 ans à compter du 01/01/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **14/02/2020**